Journal officiel de l'Union européenne

C/2025/2621

19.5.2025

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006] [1]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/2621)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision [1]	Date de la décision	Dénomination de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Usage autorisé	Date d'expiration de la période de révision	Motivation de la décision
C(2025) 2702	12 mai 2025	trioxyde de chrome (nº CE 215-607-8; nº CAS 1333-82-0)	Thoma Metallveredelung GmbH, Achstrasse 14, 87751 Heimertingen, Bayern, Allemagne	REACH/25/26/0	Chromage fonctionnel pour cylindres creux et pièces à parois minces, composants symétriques autour d'un axe de rotation pour applications hydrauliques, composants symétriques autour d'un axe de rotation simples pour d'autres usages, composants à géométrie complexe et pièces de rechange	23 août 2029	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

[1] La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu)

[1] JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/2621/oj